



WWW.JNCORNEREDMARKET.COM

Eduquer et plaider

Depuis des décennies, les femmes se sont efficacement mobilisées autour des questions environnementales, politiques et sociales. Au sein de leurs communautés, dans leurs pays et sur le plan international, elles ont fait preuve d'une motivation extraordinaire et rencontré beaucoup de succès dans leurs efforts pour garantir l'intégration de l'égalité de genre dans les politiques et les programmes. Aujourd'hui, alors que le changement climatique devient une question des plus urgentes, les femmes et les défenseurs du genre s'engagent et agissent dans le monde entier.

{ plaidoyer (n.m) : acte de plaider ou de présenter des arguments en faveur d'une cause, d'une idée ou d'une politique ; soutien actif^A }

Plaidoyer des femmes et environnement

Posons le décor

La conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement (CNUED) tenue en 1992 à Rio de Janeiro au Brésil, plus couramment appelée «Sommet de la Terre», fut un moment mémorable pour le plaidoyer des femmes de la société civile en faveur de l'environnement. Alors que seulement 200 organisations non gouvernementales (ONG) avaient été accréditées pour la partie «officielle» de la Conférence de la Décennie de la Femme tenue en 1985 à Nairobi, environ 2500 personnes représentaient le nombre extraordinaire des 1400 ONG officiellement

attendues à la CNUED sept années plus tard. Bien qu'elles ne constituaient que 5% de toutes les organisations accréditées, les organisations féminines ont obtenu de bons résultats. Un chapitre entier sur les femmes et les questions environnementales (chapitre 24), ainsi que plusieurs autres références transversales sur le genre étaient inclus dans l'accord final (l'Agenda 21) de la conférence.

“Les pays doivent prendre des mesures d'urgence en vue de prévenir la dégradation rapide de l'environnement et de l'économie dans les pays en développement, lesquels ont, d'une

(SUITE À LA PAGE 2)

^A Traduit de l'anglais à partir d'une synthèse de définition. Celle présentée ici se rapproche le plus de la définition présentée dans Oxford English Dictionary.

Le genre dans les conventions de Rio

La CDB contient un langage fort, applicable dans le contexte du changement climatique:

“Encourager, sous réserve de la législation nationale et de manière consistante avec la Convention sur la Diversité Biologique, la protection effective et l’utilisation des connaissances, innovations et pratiques des femmes des communautés locales et autochtones... et encourager le partage équitable des avantages découlant de l’utilisation de ces connaissances, innovations et pratiques.”

Il en est de même dans le cadre de la CLD:

“Soulignant le rôle important que jouent les femmes dans les régions touchées par la désertification et/ou la sécheresse, en particulier dans les zones rurales des pays en développement... prévoir la participation effective aux niveaux local, national et régional d’organisations non gouvernementales et des populations locales, et en particulier des utilisateurs des ressources, notamment des cultivateurs et des pasteurs et les organisations qui les représentent, en encourageant une égale participation des femmes et des hommes dans la planification des politiques et la prise de décisions, ainsi que dans la mise en œuvre et l’examen des programmes d’action nationaux.”

(SUITE DE LA PAGE 1)

façon générale, un effet particulièrement préjudiciable sur la vie des femmes et des enfants vivant dans les zones rurales touchées par la sécheresse, la désertification et le déboisement, les conflits armés, les catastrophes naturelles, les déchets toxiques et les séquelles de l’utilisation de produits agrochimiques inadéquats... Pour atteindre ces objectifs, il faut que les femmes participent pleinement aux prises de décisions et à la réalisation d’activités allant dans le sens d’un développement durable.”

– Extrait de l’Agenda 21, chapitre 24, (a) 6 et 7.

Rio incluait des éléments importants relatifs au genre : La Convention des Nations Unies sur la Diversité Biologique (CDB) et la Convention des Nations Unies pour Lutter contre la Désertification (CLD) (voir encadré).

L’engagement des femmes en faveur du changement climatique

Le troisième accord issu du Sommet de la Terre de 1992—la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique (CCNUCC)—n’intégrait aucun aspect relatif aux questions de genre. Les parties prenantes à la CCNUCC sont engagées dans la négociation d’un nouvel accord global pour la période d’après 2012 au-delà des termes du protocole de Kyoto, lequel soumet les pays industrialisés à une réduction de leurs émissions. Ce nouvel accord devra inclure les éléments principaux de politique, de programme et de financement du changement climatique : l’adaptation, l’atténuation, les technologies et mécanismes de financement, ainsi qu’une vision commune pour une action concertée à long-terme entre les parties. Les femmes

: et les défenseurs du genre du monde entier se mobilisent
: pour s’assurer que la prochaine phase d’accords et de plans
: sur le changement climatique prennent en compte les
: considérations relatives au genre.

→ Des actions audacieuses dès aujourd’hui!

: Alors que les militants pour les droits des femmes sont
: surtout préoccupés par les implications de genre liées
: au changement climatique, leur premier message est
: d’ordre plus général: des engagements nouveaux et plus
: audacieux doivent être immédiatement pris par chaque
: pays pour combattre et s’adapter aux conséquences du
: changement climatique. S’il constitue une menace pour
: chacun de nous, pour les populations et les pays les plus
: vulnérables, il y va de leur survie — non pas dans un avenir
: lointain, mais aujourd’hui. Le principe de “responsabilité
: commune mais différenciée” signifie que les pays en voie
: de développement doivent pouvoir s’engager dans des
: activités de développement «vert» et recevoir le soutien
: nécessaire à leurs efforts d’adaptation alors que les pays
: industrialisés doivent urgemment réduire leurs émissions et
: compenser financièrement leur dette historique de carbone.
: Les militants pour les droits des femmes doivent s’unir
: pour engager toutes les parties à entreprendre des actions
: urgentes.

→ Protéger les plus vulnérables

: Il faut accorder la priorité aux groupes les plus vulnérables.
: Ce principe doit s’appliquer non seulement aux pays et aux
: régions mais aussi aux populations : les femmes doivent
: être prises en compte dans toutes les mesures de réponse

(SUITE À LA PAGE 3)

(SUITE DE LA PAGE 2)

au changement climatique (adaptation, atténuation, technologies, renforcement des capacités et financement).^B

Mettre l'accent sur le développement basé sur les droits

Un autre moment clé dans l'histoire du plaidoyer en faveur du genre fut la Conférence Internationale sur la Population et le Développement (CIPD) tenue au Caire en 1994, qui a affirmé que les libertés individuelles, les droits humains et le bien-être sont liés aux questions de développement. Le Programme d'Action (PA) sur 20 ans se focalisait principalement sur les besoins des populations en matière de santé—ceux des femmes en particulier—plutôt que sur des objectifs démographiques.

Le lien spécifique formulé par la CIPD entre le développement durable et les droits de chaque personne comporte des implications directes pour les risques et les réponses au changement climatique. Par exemple, le PA encourage les gouvernements à remédier au manque d'accès à la terre, à l'éducation, aux services sanitaires et aux droits reproductifs; à renforcer le développement rural et à accroître la capacité des administrations locales à gérer l'urbanisation. A la suite de la revue de la CIPD, les activistes devraient continuer à encourager leurs gouvernements à maintenir ces liens essentiels et à s'appuyer sur les engagements déjà pris, tels que ceux du Sommet de la Terre. Agir ainsi permet d'identifier les vulnérabilités qui entravent le développement durable et les solutions au changement climatique, en plus d'ouvrir la voie à la pleine participation des femmes.

«La Déclaration universelle des droits des femmes»—Une base indispensable

La Convention sur l'Élimination de toutes les Formes de Discrimination à l'Égard des Femmes (CEDEF) est la convention mémorable de 1979 en vertu de laquelle les parties signataires sont légalement tenues de défendre et de promouvoir les droits des femmes et de prévenir toutes les formes de discriminations liées au genre. La CIPD, la CDB

L'Alliance internationale sur le genre et le climat (GGCA)

Lors du Sommet de la Terre, les défenseurs des droits de la femme représentant à la fois les ONG et les agences de l'ONU s'étaient ralliés pour avoir un impact sur les politiques et les programmes de développement durable. Ce modèle d'alliance composée de diverses parties prenantes fut reproduit en 2007 par la Women's Environment and Development Organization (WEDO), l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)



et le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) avec le lancement de l'Alliance Internationale sur le Genre et le Climat (GGCA), rassemblant à ce jour plus de 30 agences des Nations Unies et organisations de la société civile en vue de s'assurer qu'à tous les niveaux, la prise de décisions, les politiques et les programmes en matière de changement climatique prennent en compte la problématique du genre. Les organisations membres sont engagées dans le plaidoyer, le développement et le partage des ressources, la formation et le renforcement des capacités, et plus encore. Pour davantage d'informations, visitez le site web: <<http://www.gender-climate.org>>.

- et la CLD se fondent toutes sur la CEDEF pour renforcer les progrès en matière d'égalité des genres. Les activistes peuvent se référer aux dispositions juridiquement contraignantes de la CEDEF pour exercer des pressions afin que les politiques de changement climatique soient sensibles au genre au niveau national—où les données ventilées par sexe devraient guider l'action, les femmes devraient être impliquées aux stades de l'élaboration et de la mise en œuvre, les avantages économiques devraient être équitablement accessibles, et où la santé devrait être un objectif primordial.

Femmes et genre, égalité et équité^C

Les idéologies des mouvements pour les droits des femmes et du plaidoyer en faveur du genre ont évolué au fil des décennies. L'approche qui consistait à «Intégrer les Femmes dans le Développement» (IFD), et qui guidait les projets et les programmes des années 1990, a fait place à celle du Genre et Développement (GED), car l'approche IFD cantonnait les femmes dans des rôles et des projets marginalisés et généralement insuffisamment financés, dissimulait totalement le rôle des hommes, et ne parvenait pas à mettre fin aux disparités de genre. L'approche GED a tenté d'aborder les différences et les relations basées sur les genres de manière plus exhaustive, impliquant à la fois les femmes et les hommes dans les efforts de développement.

Mais où en sommes-nous aujourd'hui? Les impacts du changement climatique montrent que les femmes sont encore parmi les plus vulnérables et doivent impérativement être incluses en tant que parties prenantes, détentrices de droits et agents du changement, au même titre que les hommes. Les inégalités de genre existent encore—les droits, les responsabilités et les opportunités varient largement en fonction du sexe et des constructions sociales—et le changement climatique exacerbe les discriminations préexistantes. L'équité basée sur le genre—impliquant que l'on traite de manière juste les femmes et les hommes—dans la représentation, la distribution des fonds, la priorisation des activités etc—est nécessaire pour atteindre l'égalité entre les genres et lutter efficacement contre le changement climatique.

^B Most of the recommendations in this factsheet are quoted from or based on: WEDO/GGCA (2009). "WEDO/GGCA Position Paper". Bonn, Germany: GGCA Advocacy Team. March-April.

^C Les termes utilisés dans l'encadré se fondent sur module 1 du manuel de formation de l'Alliance internationale sur le genre et le changement climatique <http://www.generoyambi-ente.org/archivos-de-usuario/File/manual_frances_version_web.pdf>—

Les femmes sont des agents du changement

Bien que disproportionnellement affectées par le changement climatique, les femmes ne sont pas que des victimes de celui-ci. Elles s’y adaptaient déjà, bien longtemps avant que les scientifiques n’identifient le phénomène et que les décideurs politiques ne commencent à proposer des solutions: les femmes nourrissent leur famille, élèvent et éduquent leurs enfants, prennent soin de leurs communautés, et leurs innovations améliorent souvent le bien être de la majorité de la population. Les femmes, ainsi que les organisations et les coopératives de femmes ont démontré à maintes reprises que le changement—même significatif—demeure possible.

→ Les femmes et les hommes ont souvent des expériences, expertises et connaissances différentes

- Une juste participation de l’ensemble des parties prenantes concernées, y compris les femmes et les hommes, est nécessaire pour la planification et la mise en œuvre des activités.
- Impliquer les femmes et investir dans leurs capacités en tant qu’agents de changement, que personnes innovatrices, éducatrices, dirigeantes et protectrices, renforcent les programmes et les projets.
- Tirer profit des réseaux d’informations préexistants implique que l’on examine les connaissances locales et autochtones en plus des données scientifiques.

Développer un plaidoyer efficace sur le genre et le changement climatique

Qu’est ce qui rend un plaidoyer efficace? De nombreuses méthodes se sont avérées utiles, mais il existe quelques **principes essentiels** à considérer en relation avec le message, les implications du sujet, les recommandations et la transmission.

Message: un plaidoyer doit être le plus précis et le plus simple possible, et doit être rédigé en gardant à l’esprit un auditoire spécifique. L’impact des messages diffère en fonction de l’auditoire. Par exemple, certains gouvernements donnent priorité aux engagements liés aux droits humains et à ceux de la femme, tandis que d’autres seront plus réceptifs à l’argument selon lequel la transversalité du genre contribue à rendre les programmes plus efficaces et efficients.

Implications: “si ... alors.” Une stratégie efficace consiste à expliquer les conséquences qui résulteront si le problème en question n’est pas pris en compte. Par exemple, si l’égalité entre les genres n’est pas prise en compte dans l’élaboration

et la réalisation des programmes de changement climatique, alors la moitié de la population mondiale ne sera pas convenablement équipée pour y faire face. Qui plus est, si l’expérience, l’expertise et l’innovation des femmes sont exclues, alors les politiques ne seront efficaces qu’à moitié.

Recommandations: Le but du plaidoyer n’est pas seulement d’identifier un problème, mais également de proposer des solutions. Vous voulez que les décideurs politiques vous écoutent parce que vous avez une solution à proposer. Elle doit être simple mais exhaustive.

Transmission: Bien qu’il soit important d’être professionnel, préparé et direct, les défenseurs du genre ont également besoin de souligner que le changement climatique affecte les personnes. Rappeler aux décideurs que le changement climatique a un visage humain—un visage féminin—contribuera à rendre la question plus personnelle.

Les principes en action

Question: De quelle manière et à qui seront alloués les fonds destinés au changement climatique?

Message: L’allocation des fonds doit être accordée en priorité aux femmes et aux groupes les plus vulnérables suivant des directives et des critères bien définis.

Implication: Si le financement n’intègre pas une perspective de genre, alors les femmes risqueront de se retrouver exclues des allocations de ressources vitales.

Recommandations: Voici quelques solutions possibles:

- Etablir de critères de financement qui permettent aux femmes de participer directement en tant que parties prenantes
- Affecter une partie des fonds exclusivement aux groupes les plus vulnérables (incluant souvent les femmes)
- Appliquer une budgétisation et un audit sensibles au genre pour s’assurer que toutes les parties prenantes en bénéficient et que l’affectation des ressources est mesurable et vérifiable
- Utiliser des indicateurs liés au genre pour identifier les limites et montrer les progrès dans la réalisation des objectifs dans les domaines de l’accès aux fonds, de leur allocation et de leur budgétisation
- Promouvoir le renforcement des capacités pour améliorer l’aptitude des groupes vulnérables à accéder à ces fonds et à les gérer.

Incorporer la dynamique de genre dans les politiques nationales

Les politiques en matière de changement climatique doivent être placées dans leur contexte spécifique et être axées sur les orientations nationales. Dans chaque pays, le ministère de l'environnement est chargé d'élaborer la plupart des politiques, bien qu'elles ne soient pas développées dans le cadre d'une méthodologie commune—exception faite des rapports nationaux rédigés à l'intention de la CCNUCC. Alors que l'égalité de genre est largement considérée comme une condition pour atteindre un développement durable, une enquête réalisée en 2006 par le PNUE auprès des ministères de l'environnement a révélé que seuls deux pays étaient engagés dans des activités sur le changement climatique qui prenaient en compte une perspective de genre.²

En dehors de l'environnement, d'autres secteurs comme ceux du logement, du tourisme, de l'agriculture, des infrastructures, des finances, du commerce, de la santé, de l'eau et du travail affectent et sont affectés par le changement climatique. Ceci engendre de potentielles lacunes dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques, mais accroît également les opportunités de plaider en faveur du genre.

→ Les politiques, les programmes et les financements nationaux doivent prendre en compte le genre et être en harmonie avec les engagements internationaux

- Pour une mise en œuvre optimale des plans d'adaptation y compris les Programmes d'Actions Nationaux d'Adaptation (PANA), il est nécessaire qu'ils s'adressent aussi bien aux hommes qu'aux femmes dans leur conception et leur réalisation.
- Dans les secteurs où les femmes jouent un rôle important ou central, comme par exemple l'agriculture,

l'eau, les forêts et la gestion d'autres ressources naturelles, des actions explicitement liées au genre doivent être prévues.

- La gestion des risques et la réduction des catastrophes naturelles, notamment les systèmes de pré-alerte, doivent prendre en compte les impacts différenciés et donner priorité aux besoins des populations les plus vulnérables en accord avec le Cadre d'Action de Hyogo.
- Les données sur toutes les actions et pour tous les secteurs relatifs au changement climatique doivent être ventilées par sexe et disponibles pour tous afin de garantir que l'ensemble des programmes et politiques soient efficaces et atteignent les objectifs fixés.

La mobilisation au niveau local

Tous les projets offrent la possibilité de prendre en compte les perspectives de genre. Qu'ils portent sur la santé, la migration ou l'immigration, l'eau, l'énergie, l'utilisation des terres, le régime foncier, l'urbanisme, le développement durable, la bonne gouvernance, la justice économique et l'emploi—pour ne citer que quelques exemples—ils comportent tous des aspects transversaux liés au genre et au changement climatique.

Mobilisation en action: En 2009, WEDO en partenariat avec ENDA TM (Environnement et Développement dans le Tiers Monde), un groupe basé à Dakar au Sénégal, a lancé dans deux communautés rurales une Caravane sur le Genre et le Changement Climatique (CGCC). Le CGCC a trois objectifs fondamentaux: la sensibilisation, le renforcement des capacités et le plaidoyer au niveau local. ENDA travaille avec les acteurs politiques locaux pour renforcer les plans de développement et veiller à ce qu'ils intègrent la dimension de genre, les changements climatiques et l'énergie. Les leçons et les exemples de bonnes pratiques qui vont être tirés de ce projet feront l'objet d'une documentation et serviront d'informations pour la prochaine phase du projet.



PEETER VIISIMAA

Impliquez-vous

Vous êtes intéressé par ces questions et vous voulez rester informé?

- Visitez le site Web de WEDO, inscrivez vous sur la liste de diffusion et rejoignez le listservs : WEDOsustdev@googlegroups.com et WDACCUS@googlegroups.com
- Visitez le site web du GGCA et demandez comment votre organisation peut devenir un membre de l'alliance : <http://gender-climate.org>
- Rejoignez-nous dans les négociations internationales et plaidez pour votre communauté
- Inscrivez vous à l'une de nos sessions de Formation des Formateurs sur le Genre et le Changement Climatique
- Lisez les cahiers Genre et Changement Climatique du FNUAP : <http://www.unfpa.org/pds/climate/index.html>

Chez vous, recherchez les politiques et actions liées au changement climatique de votre pays

- Les plans et les rapports nationaux à l'intention de la CCNUCC sont disponibles à l'adresse suivante: http://unfccc.int/national_reports/items/1408.php
- Les Programmes d'Action Nationaux pour l'Adaptation sont disponibles à l'adresse suivante: http://unfccc.int/cooperation_support/least_developed_countries_portal/submitted_napas/items/4585.php
- Ou visitez le site de votre Ministère de l'Environnement : <http://www.unep.org/resources/gov/MEnvironment.asp>

Examinez les projets de votre organisation et :

- Soulevez des questions liées au genre (par exemple : Qui est impliqué? Quelle est l'audience cible? Qui bénéficie de ce travail? Qui détient les connaissances?)
- Etablissez des critères liés au genre dans votre budget (Qui reçoit les fonds et combien?)
- Rédigez vos propositions ou rapports dans une perspective de genre.

Pour en savoir plus et rester informé:

- <http://www.unfccc.int>—Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique
- <http://www.energia.org>—ENERGIA, Réseau International pour le Genre et les Energies renouvelables
- <http://www.gendercc.net>—gendercc Network—Les Femmes pour la Justice Climatique
- <http://www.gdnonline.org/>—Le Réseau Genre et catastrophes
- <http://www.genderandwater.org>—L'Alliance Genre et Eau.
- <http://www.unisdr.org/eng/risk-reduction/gender/rd-gender-eng.htm>—Stratégie Internationale pour la Réduction des Catastrophes, les cahiers du genre.

Références

¹ Haney, M. P. (2005). "Women's NGOs at UN Conferences: The 1992 Rio Conference on the Environment as a Watershed Event". Journal of Women, Politics & Policy, 27(1&2). October; and United Nations. (1997). UN Briefing Papers/The World Conferences: Developing Priorities for the 21st Century. UN Department of Public Information (DPI). <www.un.org/geninfo/bp/enviro.html>.

² United Nations Environment Programme (UNEP). (2006). "Gender Mainstreaming Among Environmental Ministries". Government Survey, December. <www.unep.org/civil_society/PDF_docs/UNEP-survey-reportJan-07.pdf>.



**United Nations Population
Fund**

www.unfpa.org



**Women's Environment &
Development Organization**

www.wedo.org